



INFORMATIONS
SÉCURITÉ PATIENTS

INFORMATION TRANSMISE SOUS L'AUTORITE DE L'ANSM

Lettre aux professionnels de santé

Avril 2022

Trimébutine injectable (Debridat et Trimébutine Medisol) : risque de toxicité cardiaque en cas de mésusage

Information destinée aux pédiatres, gastro-entérologues, ainsi qu'aux spécialistes de chirurgie générale et d'onco-digestive, les médecins urgentistes et les pharmaciens hospitaliers.

Madame, Monsieur,

En accord avec l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), les laboratoires commercialisant les spécialités à base de trimébutine en solution injectable souhaitent vous alerter sur des situations de mésusage exposant les patients à une toxicité cardiaque potentielle associée à des doses élevées de trimébutine.

Résumé

- L'utilisation hors-AMM de la trimébutine par voie injectable est préoccupante au regard de sa toxicité cardiaque.
- Un cas grave d'arrêt cardiorespiratoire a été rapporté chez un patient de 66 ans ayant reçu plusieurs injections intraveineuses directes sur cathéter central, de fortes doses de maléate de trimébutine (100 mg, 3 fois par jour) pour traiter un iléus faisant suite à une chirurgie pour adénocarcinome.
- Cette utilisation ne fait plus partie des indications de l'AMM depuis 2017, suite à une réévaluation du rapport bénéfice/risque (aucune étude clinique bien menée n'a apporté la preuve de l'efficacité de la trimébutine dans l'iléus paralytique).
- En octobre 2021, une enquête a été réalisée avec le réseau national des Centres Régionaux de Pharmacovigilance (CRPV) afin d'évaluer les pratiques associées à l'usage de la forme injectable de la trimébutine. Ainsi, parmi les 133 établissements de santé situés dans 19 départements ayant répondu à l'enquête, 99 mentionnaient une utilisation de la trimébutine injectable avec :
 - un non-respect de l'indication de l'AMM chez environ 48 % des établissements (notamment, utilisation hors AMM dans l'iléus paralytique post-opératoire et utilisation dans le cadre d'exams endoscopiques).
 - un non-respect de la posologie, avec des posologies élevées (> 200 mg) dans environ 35% des établissements et des posologies très élevées (> 400 mg) dans environ 12% des établissements.

**La trimébutine injectable est réservée au traitement symptomatique des douleurs, des troubles du transit et de l'inconfort intestinal liés aux troubles fonctionnels intestinaux, lorsque l'utilisation de la voie orale n'est pas possible,
Sa posologie est d'une injection intramusculaire (IM) ou intraveineuse (IV) d'une ampoule (50 mg/5 ml) durant la phase aiguë des troubles intestinaux.**

Déclaration des effets indésirables

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur www.signalement-sante.gouv.fr.

Pour plus d'information sur les médicaments, consultez ansm.sante.fr ou base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr.



Information médicale

Contact expéditeur : informations@securite-patients.info

Si vous avez des questions ou pour toute information complémentaire concernant l'utilisation de la trimébutine injectable, vous pouvez contacter le service d'information médicale du laboratoire concerné.

Dénomination	Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché
DEBRIDAT 50 mg/5 ml, solution injectable	Pfizer 23-25 avenue du Docteur Lannelongue 75014 Paris Tél : 01 58 07 34 40 (information médicale) Site internet : www.pfizermedicalinformation.fr
TRIMEBUTINE MEDISOL 50 mg/5 ml, solution injectable	Médisol 11 rue Jacques Monod 69007 Lyon Tél : 04 37 66 28 05

Les informations complémentaires sont accessibles sur le site de l'ANSM à l'aide du lien suivant : <http://ansm.sante.fr>